

Formulaire de demande de carte Scol'Lib 2016-17

L'ABONNEMENT SCOL'LIB, POUR BENEFCIER DE CE TITRE

Les élèves empruntant les lignes du réseau Sillages doivent impérativement résider sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.

UTILISATION DU TITRE SCOLAIRE

Il permet de voyager sur toutes les lignes de réseau SILLAGES pour un nombre illimité de voyages du 1^{er} septembre au 31 août n+1.

TARIF

Tarif unique de 60 euros pour l'année scolaire.

ACCES AU SERVICE

- Chaque élève doit être muni de son titre de transport en cours de validité pour accéder au service.
- Il est tenu de valider son voyage en passant la carte Scol'Lib devant le valideur électronique.
- Les photocopies ne sont pas admises.
- Le titre de transport est personnel et nominatif, si le porteur de la carte n'est pas le titulaire du titre, l'accès au véhicule lui sera refusé.

DUPLICATA

En cas de perte, de détérioration ou de vol, un duplicata sera établi à l'agence Commerciale SILLAGES, moyennant une somme de 10 euros.

COMMENT S'ABONNER ?

La carte sans contact est gratuite jusqu'au 31/07/2016. Au-delà, son coût sera de 5€.

1- Compléter le formulaire d'inscription en ligne sur le site sillages.paysdegrasse.fr ou le retourner à l'agence Commerciale Sillages - 109, avenue, Pierre Séward-06130 Grasse, avant le 31 juillet 2016 afin de recevoir à votre domicile votre nouvelle carte sans contact personnalisée.

Ensuite, la carte devra être chargée d'un Pass Annuel Scol'Lib d'ici le 1^{er} septembre 2016, sur le site sillages.paysdegrasse.fr ou rendez-vous aux points de vente SILLAGES.

Si l'inscription n'a pas été effectuée avant le 31/07/2016, la carte sans contact devra obligatoirement être établie et chargée aux points de vente SILLAGES.

2- Joindre les pièces justificatives nécessaires :

- Une photo d'identité originale récente 35*45 mm (scan possible si inscription en ligne). Inscrire nom et prénom de l'élève au dos (si envoi papier).
- Pour les élèves scolarisés de plus de 16 ans fournir un certificat de scolarité.
- Un justificatif de domicile récent du représentant légal.

3- LES POINTS DE VENTE

- **Régie SILLAGES** : 109 avenue Pierre Séward-06130 GRASSE
- **Point Info Tourisme de Pégomas** : 169 avenue de Grasse - 06850 PÉGOMAS

Nous vous rappelons que toute perte, vol, détérioration, falsification du titre vous conduira à acquitter le coût d'un duplicata. Tout usager sans titre devra s'acquitter de la somme en vigueur du ticket à l'unité par voyage auprès du conducteur.

COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE

à remplir par le représentant légal

NOM _____

Prénom _____

Né(e) le : jour ____ mois ____ année ____

Masculin

Féminin

Représentant légal : nom /prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Tel. _____ Mobile * _____

e-mail _____

Etablissement scolaire : _____

Classe : _____

Je souhaite m'inscrire au service d'alerte SMS*.

